

---

# La démarche Grand Site de France

«Cité de Minerve,  
gorges de la Cesse et du Brian»

---



# La démarche Grand Site de France « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est gestionnaire de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » pour le compte et avec le soutien des communes concernées, de la Communauté de communes du Minervois au Caroux, et du Conseil départemental de l'Hérault.

La démarche **Opération Grand Site** (ou de **Grand Site de France**) vise à mettre en œuvre un projet et un programme d'actions de préservation, de gestion et de mise en valeur d'un territoire (le **Grand Site**), remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, reconnu nationalement par la présence d'un **site classé**, qui accueille un large public, et qui est engagé dans une **démarche globale de développement durable**.

**Les trois objectifs** de toutes les Opérations Grands Sites :

- restaurer et protéger la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site classé et de ses abords ;
- améliorer la qualité de la visite (accueil, stationnement, circuits, information, animations) dans le respect du site ;
- favoriser le développement économique local.



Gorges de la Cesse © Pays HLV/G. Souche

## Données clés

- un site classé de 2 848 ha / un Grand Site d'environ 14 000 ha ;
- 2 600 hab / 200 000 visiteurs ;
- 7 communes : Azillanet, Cesseras, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélioux ;
- Communauté de communes du Minervois au Caroux ;
- Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Depuis le **lancement de l'Opération Grand Site par l'État en juillet 2015**, le projet et le territoire bénéficient d'une reconnaissance nationale (sur la liste et la carte des Grands Sites de France qu'ils soient en projet ou déjà labellisés).

Depuis la **validation locale du projet et du programme d'actions en décembre 2018**, le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure l'animation, la coordination et le suivi de la mise en œuvre du programme d'actions, et l'accompagnement à la réalisation des opérations prioritaires dans le Grand Site.

C'est après évaluation de la **mise en œuvre du programme d'actions Opération Grand Site 2019-2023** et en concertation avec les services de l'État, qu'il sera décidé soit d'élaborer un dossier de candidature au **label Grand Site de France**, soit de mettre en œuvre un second programme Opération Grand Site...

L'attribution du label Grand Site de France par l'État (Ministère chargé de l'Environnement) pour une durée de 6 ans, sera conditionnée à la qualité de la gestion du Grand Site tant sur le plan de **la gestion opérationnelle** que de **la gouvernance de la démarche** afin de tendre vers **l'excellence paysagère** et de la **gestion de l'accueil du public**.

## Actions de l'année 2019

### — Accompagnement à la validation locale, territoriale et départementale du Document cadre de l'Opération Grand Site

Collectivité ou instance	Date de la délibération favorable (1 <sup>er</sup> semestre 2019)
Commune d'Azillanet	20 février
Commune de Cesseras	13 février
Commune de La Caunette	21 février
Commune de La Livinière	15 février
Commune de Minerve	14 février
Commune de Siran	18 février
Commune de Vélioux	13 mars
Communauté de communes du Minervois au Caroux	6 février
Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles	2 avril
Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites	25 avril

— **Accompagnement et suivi de différentes opérations inscrites au programme**

- plan de paysage « Causses, canyons et Vignobles du Minervois » porté par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc ;
- état des lieux des points de collecte des ordures ménagères avec la Communauté de communes du Minervois au Caroux ;
- aménagements viticoles à La Caunette et La Livinière ;
- accompagnement du musée de Minerve ;
- restauration de l'église Saint-Geniès de Cessero ;
- sauvegarde et mise en valeur de l'ancienne chapelle Saint-Sauveur à La Livinière ;
- réhabilitation des calades à Cessero ;
- requalification et mise en valeur des espaces publics à La Livinière ;
- requalification et mise en valeur de l'espace « Promenade » à Siran ;
- création d'aires d'accueil résidents et visiteurs à La Caunette (entrée Ouest et long de la RD) ;
- aménagement de l'aire d'accueil et d'information et du cœur du village de Vélioux ;
- réhabilitation de la passerelle de Coupiac ;
- projet d'itinérance et de découverte Escapade Nature Sans Voiture inter Grands Sites de France en projet (Béziers, Minerve, Carcassonne) ;
- journée de sensibilisation à destination des responsables et agents de l'Office de tourisme ;
- prise de position des communes de l'Opération Grand Site, sur l'éolien sur le périmètre et les abords du Grand Site de France en projet.



Pechs et plateaux © Pays HLV/G.Souche

— **Communication**

- diffusion de plusieurs communiqués de presse et de posts facebook ;
- mise à jour des rubriques Opération Grand Site sur les sites internet du Pays, de la Communauté de Communes et du Réseau des Grands Sites de France, avec mise en ligne du Document cadre (projet, programme d'actions et atlas cartographique).

— **Participation au Réseau des Grands Sites de France**

- rencontres annuelles des Grands Sites de France à la Pointe du Raz en Bretagne.

# Mise en oeuvre du projet du Grand Site

L'animation territoriale



Aménagement viticole à La Livinière © S. Brisa



Visite de terrain bornes de collecte des ordures ménagères le 23 juillet 2019 à Azillanet © S. Brisa



Aménagement de l'entrée ouest de La Caunette © S. Brisa



Passerelle de Coupiac entre Minerve et La Caunette © S. Brisa

La gouvernance

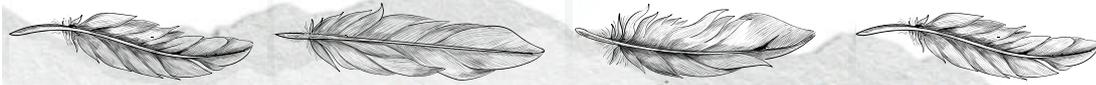


Comité des élus 24 juin 2019 à Siran © C. Roger



Comité des élus 9 décembre 2019 à La Caunette © C. Roger

# VU DANS LA PRESSE



## Minerve Opération grand site : le comité des élus vient de se réunir

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles (PHLV) a tenu à expliquer sa position après la réunion du comité des élus de l'opération grand site qui s'est tenue dernièrement à Minerve.

Lors de cette réunion, il a pu être précisé que le document de gestion allait être présenté prochainement devant la commission départementale des sites à Montpellier.

Sur les opérations déjà lancées sur le grand site, il a été présenté l'action spécifique sur le musée de Minerve ; en effet, suite au recrutement par le PHLV d'une chargée de mission, un accompagnement est assuré auprès de la commune de Minerve pour mettre en valeur son musée. Par ailleurs, un diagnostic de chacun des points de collecte des ordures ménagères a été réalisé par la communauté de communes du Minervois au Caroux qui a souhaité agir concrètement sur un territoire dont la qualité paysagère est reconnue tant comme un élément de cadre de vie pour les habi-



■ Le comité des élus pour l'opération réuni à Minerve.

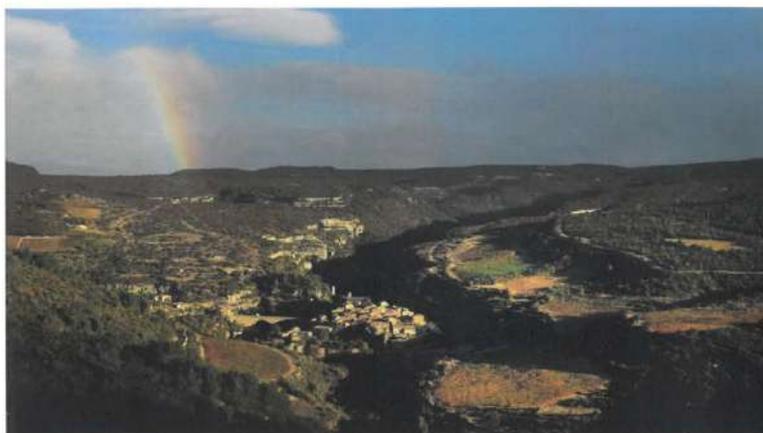
tants, qu'un facteur d'attractivité pour les visiteurs. Pour le musée de Minerve, la chargée de mission aide les gestionnaires à assurer la responsabilité scientifique conformément à la loi du 4 janvier 2002 sur les collections ayant reçu l'appellation musées de France et à mener une politique coordonnée pour la valorisation des musées. Des groupes de travail se sont mis en place. Pour Minerve, la première réunion s'est tenue au mois de mars. « L'objectif est de

présenter les priorités du musée pour les 5 ans à venir en prenant en compte les collections, l'environnement, les publics et le fonctionnement. Cette action est inscrite dans le programme d'actions de l'opération grand site, Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, dans l'axe 2 connaître, protéger et valoriser le patrimoine culturel, architectural et urbain », explique Corinne Roger, directrice générale des services du PHLV.

► Correspondant Midi Libre (06 74 38 47 53)

10 avril 2019 *Midi Libre*

## Grand Site : avis favorable



Une délégation emmenée par Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et vignobles, et composée notamment de Martine Olmos, maire d'Azillanet, Max Fabre, maire de La Caunette, Didier Vordy, maire, Pascal Bourgogne adjoint à Minerve, et Thierry Darly, adjoint à Siran, s'est rendue récemment à Montpellier pour présenter le projet de l'Opération Grand site et le programme d'actions devant la commission départementale des sites.

Après échanges puis délibération, c'est un avis favorable à l'unanimité qui a été donné par les membres de cette commission.

C'est non sans une certaine satisfaction que les élus peuvent maintenant préparer leur déplacement à Paris devant la commission supérieure des sites qui rendra un avis définitif sur le programme d'actions OGS 2019-2023.

*Pour tout renseignement, contacter : Sylvain Brisa, chargé de mission Opération grand site, Pays haut Languedoc et vignobles, Tél : 06 31 43 83 08.*

*11 mai 2019  
Midi libre*

# Haut-Languedoc et vignobles Opération grand site à Siran

Le comité des élus a planché sur la cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian.

C'est Siran qui a accueilli dernièrement le comité des élus de l'Opération grand site (OGS) Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian. A cette occasion, Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles qui assure l'animation, la coordination, l'accompagnement et le suivi de la démarche, s'est félicité de l'avis favorable rendu récemment sur le document de gestion par la Commission départementale de la nature des paysages et des sites.

Le maire de la commune, Sébastien Olivares, a quant à lui, souligné qu'il était effectivement possible de concilier à la fois préservation des paysages et développement de l'agriculture et du tourisme à condition d'être vigilant. La réunion a permis de faire un



Des élus du comité de l'Opération grand site toujours mobilisés.

point précis sur l'état d'avancement de 18 des 45 opérations inscrites au programme de l'OGS 2019-2023, qu'il s'agisse de schémas de référence, d'actions d'accompagnement, ou de travaux d'amé-

nagement dans des domaines aussi divers que l'agriculture, le patrimoine, les espaces publics des villages, ou le développement de l'itinérance douce dans ce secteur de l'Ouest Héraultais qui vise le

label Grand Site de France...

Pour tout renseignement, contacter : Sylvain Brisa, chargé de mission Opération grand site Pays Haut Languedoc et Vignobles au 06 31 43 83 08.

3 juillet 2019

Midi libre

## Pays Haut-Languedoc et vignobles L'opération Grand site concerne aussi l'agriculture

Le comité des élus de l'opération grand site (OGS) "Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian", s'est réuni, dernièrement, à Azillanet. À cette occasion, ils ont fait le point sur l'état d'avancement du programme d'actions 2019-2023.

Parmi les actions à venir, ils ont validé le lancement d'un schéma de développement agricole avec élaboration d'un diagnostic partagé et d'un programme d'animation et d'aménagement foncier, agricole, pastoral, forestier, paysager et environnemental pour accompagner le développement d'une agriculture durable.

Cette démarche de Grand site de France en projet, lancée par l'État, est portée, animée et coordonnée par le syndicat mixte du Pays Haut-Languedoc et vignobles, pour le compte et avec le soutien des communes concernées (Azillanet, Cesse-



Un paysage typique des causses autour de Minerve.

ras, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vèlleux), de la communauté de communes du Minervois au Caroux et du conseil départemental de l'Hérault.

> Pour tout renseignement, contacter Sylvain Brisa, chargé de mission Opération Grand site au Pays du Haut-Languedoc et vignobles, au 06 31 43 83 08.

2 novembre 2019  
Midi libre

Syndicat mixte du  
Pays Haut Languedoc et Vignobles  
1 rue de la Voie Ferrée  
34360 Saint-Chinian  
Tél : 04 67 38 11 10  
contact@payshlv.com  
www.payshlv.com  
www.haut-languedoc-vignobles.com

 SyndicatMixteduPaysHLV

